

de Loire → Vie locale

■ MAREAU-AUX-PRÉS

La Grande Guerre par ceux qui l'ont vécue

La Compagnie de l'Encre a choisi la sobriété pour sa lecture de lettres échangées entre les soldats du front et leurs proches. Volontairement, pour faire passer toute l'émotion de ces textes fort bien écrits, souvent par des gens très simples. Autant de témoignages d'un conflit qui les dépassait.

Des témoignages poignants

Les mourants qui appellent leurs mamans, les mouches attirées par l'odeur du sang, la faim, le froid, les poux, la boue, la peur, l'honneur et le dégoût. Des scènes surréalis-



LECTURE. Des lettres qui témoignent de l'horreur du conflit.

tes comme celle de ces soldats qui fraternisent la veille de Noël avant de retourner s'entre-tuer. La lu-

cidité des combattants sur l'incompétence du commandement, « ces vieux généraux qui passent leur

temps à des revues de barbe et de cheveux ». Les mots d'amour de cette jeune femme de 32 ans, mère de quatre enfants, qui dit son impatience.

Et puis aussi la joie de l'armistice, qui annonce un avenir meilleur, mais ternie par la crainte d'une nouvelle folie des hommes. C'est le récit de ce conflit terrible, par ceux qui l'ont vécu, et qui n'est pas celui des livres d'histoire, qui était ainsi restitué pour clore les trois journées que Mareau et Mézières ont consacrées à leurs morts de la guerre de 14-18. ■

L'histoire des monuments aux morts

Cristhine Lécureux n'est pas qu'une historienne, c'est aussi une narratrice de talent. Samedi, à Mareau, elle a su captiver son auditoire avec un sujet pourtant austère : les monuments aux morts.

Une présentation riche et vivante

Sa présentation, riche et vivante, était illustrée d'extraits de livres et de films consacrés à la Grande Guerre. La conférencière a, ainsi, fait revivre la dure réalité du conflit et de l'après-guerre. Un pays qui a perdu 11 % d'une



HISTOIRE. Un auditoire attentif pour une présentation riche.

génération, des anciens combattants gravement meurtris et traumatisés, mais aussi 350.000 disparus que les familles espèrent vainement retrouver.

Pour créer des symboles forts de ces sacrifices, célébrer la victoire et permettre au pays de faire son deuil, une loi de 1919 a rendu obligatoire la construction d'un monument aux morts dans chaque commune. Ils restent, aujourd'hui, des témoignages solides, chargés de symboles, de cette période terrible. ■